



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FICHE PRESSE**

| 6 novembre 2023

# QUEL OBJECTIF D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LA FRANCE ? RESTITUTION DE LA CONTRIBUTION DE 1 120 PERSONNES ET INSTITUTIONS A LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA TRAJECTOIRE DE RÉCHAUFFEMENT DE RÉFÉRENCE POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (TRACC)

## LA DÉFINITION D'UNE TRAJECTOIRE DE RÉCHAUFFEMENT DE RÉFÉRENCE POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (TRACC)

- L'été 2023, 4<sup>ème</sup> été le plus chaud en France depuis 1900, serait un été plutôt frais à horizon 2050. De nouveaux records ont été battus, avec un mois de septembre plus chaud de plus de 3,5 °C par rapport à la normale (période 1991-2020).
- A l'échelle mondiale, selon l'Organisation météorologique mondiale, 2023 est désormais l'année la plus chaude jamais mesurée, s'approchant d'un réchauffement de + 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle.
- **Le constat est clair : les effets du réchauffement climatique sont déjà visibles sur notre territoire.**
- En l'absence de mesures additionnelles, l'hypothèse d'un réchauffement mondial supérieur à 2 °C d'ici à la fin du siècle ne peut donc pas être exclue avec la poursuite de l'augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre.
- Dans un objectif de protection de la population et de résilience de l'économie française, le Gouvernement a choisi de doter le pays d'une trajectoire claire, destinée à servir de référence aux politiques et aux actions d'adaptation au changement climatique (TRACC).
- La TRACC repose sur le scénario tendanciel selon le GIEC, qui anticipe un réchauffement qui se prolonge jusqu'en 2100, en passant à 1,5 °C mondial (2 °C France métropolitaine) en 2030, 2 °C mondial en 2050 (2,7 °C France métropolitaine) et 3 °C mondial en 2100 (4 °C France métropolitaine).
- La trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) permettra de donner un cap cohérent pour :

- Mettre à jour les référentiels, normes et réglementations techniques qui doivent prendre en compte les effets du changement climatique dans tous les domaines (bâtiment, transport, énergie, réseaux, risques naturels...).
- Accompagner l'adaptation des collectivités territoriales : la TRACC a vocation à être intégrée à terme dans les documents de planification territoriaux.
- Accompagner l'adaptation de l'activité économique : pour chaque secteur, des études de vulnérabilité basées sur la TRACC permettront d'élaborer des plans d'adaptation au changement climatique.
- Cette TRACC sera le socle du troisième plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3) dont une première version sera rendue publique au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

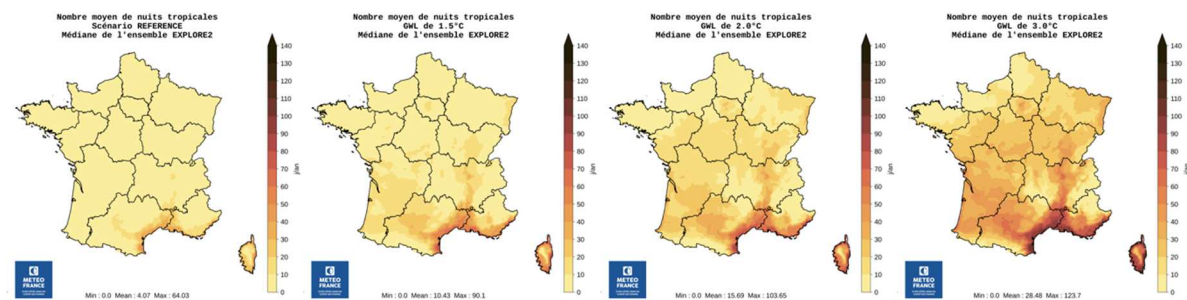
## LA CONSULTATION

La consultation sur la TRACC s'est déroulée du 23 mai au 15 septembre 2023. 1 124 contributions ont été reçues dont 31 d'institutions (services et opérateurs de l'Etat, fédérations d'entreprises...). Elle portait sur trois questions.

- 1<sup>ère</sup> question : La France doit-elle se doter d'une trajectoire de réchauffement de référence d'ici la fin du siècle pour pouvoir s'adapter, tout en poursuivant la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris ?
  - ⇒ Une très large majorité des répondants est favorable à l'instauration d'une TRACC (2/3 des contributions). Ceux qui expriment une opinion défavorable semblent confondre atténuation et adaptation, c'est-à-dire la TRACC avec la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui est prévue par la Stratégie nationale bas carbone (SNBC).
- 2<sup>ème</sup> question : Que pensez-vous d'une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation de la France (TRACC) dont les niveaux de réchauffement de référence seraient : +2 °C en 2030, +2,7 °C en 2050 et +4 °C en 2100 (France métropolitaine) ?
  - ⇒ 84 % des contributeurs sont favorables au niveau de réchauffement proposé.
  - ⇒ Une part minoritaire préférerait que la TRACC soit basée sur un scénario encore plus pessimiste, afin d'être préparés au pire scénario.
- 3<sup>ème</sup> question : Quels outils et quel accompagnement technique et financier devraient être mis à la disposition des collectivités, des acteurs économiques et du public pour qu'ils puissent prendre en compte les impacts envisagés dans le futur du réchauffement climatique ?
  - ⇒ Seulement 20 % des contributions proposent des solutions d'adaptation au changement climatique, comme la végétalisation des espaces urbains. Le reste se décompose entre des contributions proposant des solutions d'atténuation, ou plus générales sur la protection de l'environnement, et des contributions « hors sujet ».
- Quelques propositions ressortent :
  - D'ordre général : des études de vulnérabilité préalables à l'élaboration des documents de planification, une mise à jour des référentiels techniques, des études de vulnérabilité dans chaque secteur économique ;
  - D'accompagnement : de la formation, de l'ingénierie et de la sensibilisation du grand public.

## LES CONSÉQUENCES CONCRÈTES DE L'ADOPTION DE LA TRAJECTOIRE DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE POUR ADAPTER NOTRE TERRITOIRE

- Toutes les régions de France ne sont pas exposées aux mêmes risques climatiques. Le ministre Christophe Béchu a mandaté Météo-France pour mettre à disposition une première série d'indicateurs climatiques pour déterminer le climat local en France pour les différents niveaux de réchauffement de la TRACC.
- Une trentaine d'indicateurs climatiques par niveaux de réchauffement sont déjà disponibles sur le [portail DRIAS](#) à une maille 8 km par 8 km :
  - Température moyenne annuelle
  - Nombre de jours de fortes chaleurs (Tmax ≥ 35°C)
  - Nombre de nuits tropicales (température minimale > 20°C)
  - Intensité des précipitations extrêmes...
- Ils peuvent être utilisés dès maintenant pour mener des études de vulnérabilité.
- D'ici le 1<sup>er</sup> trimestre 2024, ces indicateurs seront complétés notamment par un indicateur de risque de feux de forêt et un indicateur de sécheresse du sol.



### Exemple : évolution du nombre de nuits tropicales (Température minimale supérieure à 20°C)

De gauche à droite : référence (1976-2005), à horizon 2030, à horizon 2050, à horizon 2100 (valeurs médianes).

## CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA CONSULTATION

- Cette consultation a mis en lumière un besoin de pédagogie important auprès du grand public pour rappeler ce qu'est l'adaptation au changement climatique et éviter les confusions, notamment entre trajectoire d'adaptation et « trajectoire d'atténuation » (réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre). La consultation du public sur le Plan national d'adaptation au changement climatique doit permettre cette pédagogie supplémentaire.
- Les nombreuses contributions reçues montrent un intérêt certain des Français pour les questions liées au changement climatique et une forte adhésion à l'idée de fixer une trajectoire de réchauffement de référence pour préparer la France aux impacts du changement climatique et aux niveaux de réchauffement proposés.
- Il reste nécessaire d'expliquer mieux encore la distinction et la complémentarité entre les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et d'illustrer ce à quoi ressemblera la France à +4 °C.